

# BIENVENUE À

# *Peypin*

*Cœurs de Provence*

Petit guide  
*des* nouveaux habitants

2023/2024



Peypin

# Édito

Bienvenue !



Vous avez fait le choix de venir habiter à Peypin et je m'en réjouis.

J'ai déjà eu le plaisir de souhaiter de vive voix la bienvenue à certains d'entre vous, lors de diverses manifestations et je serais ravi d'avoir l'opportunité d'en faire autant avec ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer.

Sachez que mon équipe et moi-même sommes profondément attachés à faciliter votre intégration dans votre nouveau lieu de vie. Il est à mon sens primordial que chacun d'entre vous se sente bien à Peypin !

Ce livret d'accueil a été édité à votre intention. Vous y trouverez les services communaux et intercommunaux à votre disposition, mais aussi l'histoire de Peypin. Toutes ces informations seront certainement utiles à votre installation et à vos premières démarches.

Le personnel communal œuvre également pour que chaque Peypinois.e puisse trouver sa place et s'épanouir dans un cadre de vie que nous nous attachons à rénover, à embellir jour après jour.

*Bien à vous,*

**Frédéric Gibelot**  
**Maire de Peypin**

# Découvrir Peypin

## Carte d'identité

- ▶ Surface : 13.35 km<sup>2</sup> (1335 ha)
- ▶ Altitude minimum : 216 m
- ▶ Altitude maximum : 602 m
- ▶ Altitude moyenne : 409 m
- ▶ Densité de population : 407,6 hab/km<sup>2</sup>

Source : INSEE, 2019

→ **5598 habitants**

## Un nom, une histoire

Entourée de collines, le paysage provençal du village a gardé toute son authenticité.

L'origine du nom de Peypin n'a rien à voir avec les graines d'aucun fruit. Pour comprendre son patronyme, il faut remonter au XII<sup>e</sup> siècle : vers 1150, Pierre Brémond fait construire un castel, sur le territoire de Solobie (reliefs d'un seigneur de Podium pini ; nom tel qu'il apparaît la première fois (du latin podolium : hauteur et de pini : pins).

Avec cette construction, achevée vers 1170, Pierre Brémond est considéré de ce fait, comme le père fondateur de Peypin. Le château est démantelé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par le duc d'Épernon pour faire cesser les troubles de la Ligue en Provence.

### **13 km<sup>2</sup>... sans la moindre platitude**

Particularité de la commune : elle est très étirée. C'est une entité avec deux pôles principaux : Peypin en tant que tel avec plus loin, sur un autre versant, le hameau d'Auberge Neuve.

Peypin est idéalement située à 22 km d'Aix-en-Provence, 21 km de Marseille et 15 kms d'Aubagne et des collines de Pagnol. Peypin se trouve sur les contreforts Nord du Massif du Garlaban et sur les contreforts Est du Massif de l'Étoile. Au Sud, Peypin touche l'extrémité ouest de la Montagne du Regagnas (Massif de la Sainte-Baume).

**La rivière le Merlançon, le ruisseau du Grand Pré, le ruisseau du Tonneau sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Peypin.**

# Patrimoine historique

► **La colline de la Cride**, située juste en face du Castellas, offre une vue sur tout le territoire. Son nom provient du provençal, crida soit la Criée. Autrefois, on y postait un crieur qui pouvait avertir les gens du château en cas de danger. Elle est surmontée d'un oppidum gallo-romain.

► **Un tracé antique reliant Marseille à Pourcieux** passait par Peypin, chemin secondaire de la célèbre voie Aurelia.

► **L'église Saint Martin**, construite en 1829, présente à l'intérieur des peintures des blasons des seigneurs ayant contribué à l'histoire du village.

► **Le château de Valdonne**, construit à la fin du XVIIe siècle, par un commerçant marseillais. En 1740, la bastide est agrandie et l'on appelle désormais « le château ». Classé aux Monuments Historiques, le château est privé et n'est pas ouvert à la visite.

► **La stèle des Maquisards « Leï Loups Rodaire »** (Les loups rôdeurs en provençal) est un monument en l'honneur de ce groupe de vaillants résistants qui se ralliaient dans les collines et les mines de Valdonne.

# Personnalités nées à Peypin

**Félix Guin** (Peypin, 4 octobre 1884 – Nice, 25 octobre 1977)

Grand avocat, militant et résistant, il est connu pour avoir été Président du 3ème Gouvernement provisoire, en 1946 et pour avoir nationalisé l'électricité et le gaz (d'où la création d'EDF et de GDF), les bassins houillers et 34 compagnies d'assurance.



**Émile Gaspardone**

(Peypin, 20 juin 1895 - Tôkyô, 19 avril 1982)



Membre de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) en tant que spécialiste de langue et philologie chinoises. Il est également chargé de conférences à la Sorbonne. Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'histoire et philologie indochinoise à partir de 1946. Sa bibliographie compte plus de 200 titres d'articles parus dans diverses revues spécialisées. Outre la croix de guerre, Émile Gaspardone a reçu la Légion d'honneur en 1952.

Si vous êtes curieux de l'histoire de Peypin et de ses alentours, la bibliothèque vous propose toute une sélection d'ouvrages.

# Un patrimoine naturel protégé

## Flore et habitat naturel

**La commune de Peypin est concernée au titre d'une Zone de Protection Spéciale (ZSC) qui couvre le sud de notre commune. Cette zone Natura 2000 « FR9301603 - Chaîne de l'Etoile- massif du Garlaban » couvre 12 communes.**

Le massif du Garlaban possède une grande richesse floristique, avec surtout une dominance d'une flore xérophile. Les formations boisées y sont rares. Les garrigues à Chêne kermès ou à Ajonc à petites fleurs y sont répandues et favorisées par les incendies, elles voient se développer des espèces rares comme le Picris pauciflore, le Gaillet sétacé, ce dernier aussi sur les rochers aux expositions chaudes et diverses ophrys parmi lesquels deux espèces endémiques, l'Ophrys brillant et l'Ophrys de Provence. La végétation des croupes élevées est moins typique qu'elle ne l'est sur les massifs plus élevés du département. On y observe cependant localement des landes à Genêt de l'Obel.



# Sur les sentiers...

Toute l'année (sauf réglementation estivale)



## ► Le GR2013 : du Pont de Joux à Peypin

Vous atteindrez le Mt du Marseillais par diverses corniches et vallons, vous offrant une magnifique vue 360° sur la face Sud de la Sainte-Victoire.

Afin de rejoindre Pichauris, parc départemental, vous passerez par des chemins en lacets. A travers champs et bois de chênes vous rencontrerez quelques fermes en ruines, la plus connue étant celle de la Bastidonne

► **De Peypin à Mimet** : le parcours vous proposera de jolies vues sur le mont Julien, la Sainte-Baume et le Garlaban. A l'entrée de Saint-Savournin, vous découvrirez une ancienne carrière à charbon, le site du puits Léonie. Pour rejoindre Mimet, le sentier traversera une partie du massif de l'Etoile, dans un bois de chênes blancs. Mimet étant le plus haut village du département, vous pourrez admirer la vue sur Gardanne et les terrils.

► **Sentier Provence, Mines d'Energie** : après le GR2013, il est le 2ème GR de Pays créé dans le département. Traversant 14 communes entre le Pays d'Aix et le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, le sentier est découpé en 3 itinéraires, complétés de 13 boucles locales. Ces balades inédites sont l'occasion de sillonner l'ensemble du bassin Provence entre panoramas industriels patrimoniaux et paysages naturels remarquables.

► **Des sentiers pédestres balisés** partent du centre du village (rond-point de la halte routière, direction Le Regage) et de l'avenue de la Libération (intersection du Chemin de la Planète). Ils vous feront profiter de promenades agréables avec le Mont du Marseillais, Font de Mule et le Regage, par exemple.

► **Pour les inconditionnels du vélo**, un circuit des villages est proposé. Un panneau descriptif est placé au niveau de la mairie. Il présente les différents villages du Pays d'Aubagne, traversés par le circuit.

# L'équipe municipale

Frédéric GIBELOT, Maire de Peypin, reçoit tous les vendredis après-midi sur rendez-vous et tient des permanences téléphoniques les lundis de 15h à 17h. ☎ 04 42 82 55 53

## Les adjoints au maire

**Cécile RESCH**

1<sup>ere</sup> adjointe,  
déléguée à la communication, culture, préservation et végétalisation des noyaux villageois, protection et mise en valeur du patrimoine communal

**Patrick NAFISSI**

2<sup>e</sup> adjoint,  
délégué aux travaux, voirie, protection des collines, CCFF, prévention des risques, Plan Communal de Sauvegarde, cimetière et opérateurs funéraires.

**Nadine ANGELI**

3<sup>e</sup> adjointe,  
déléguée à l'éducation, enfance, petite enfance, politique d'accueil dans les établissements multi-accueil et ALSH.

**Jean-Marc BIGOT,**

4<sup>e</sup> adjoint,  
délégué à la vie associative, sport, cérémonies protocolaires

**Laurence MAGAGLI**

5<sup>e</sup> adjointe,  
déléguée aux affaires sociale, solidarité, santé, handicap et emploi

**Sébastien TEDDE**

6<sup>e</sup> adjoint,  
délégué au développement économique, commerce de proximité, artisanat et tourisme

**Anne LENGLIN**

7<sup>e</sup> adjointe,  
déléguée aux Finances, marchés publics, contrôle de gestion, coordination et optimisation des ressources et des moyens financiers

**Christian Deroo**

8<sup>e</sup> adjoint,  
délégué aux festivités, animations et traditions provençales

## Les conseillers municipaux

Lucile BALLONGUE, conseillère municipale, déléguée à l'écologie et la condition animale

Bruno GALLISA, conseiller municipal

Michèle GALLIGANI, conseillère municipale, déléguée aux seniors, bel âge, entraide et solidarité intergénérationnelle

Marc QUIRICONI, conseiller municipal, délégué à la sécurité et police municipale

Priscia CAMPOCASSO, conseillère municipale

Stéphane CHAKROUN, conseiller municipal

Mira MORTADA, conseillère municipale

Frédéric GRAMMATICO, conseiller municipal

Laëticia MERCHICHE, conseillère municipale

Noël CALABRESE, conseiller municipal

Sandra BON, conseillère municipale

Laud BRULEY, conseiller municipal

Valérie GOOTS, conseillère municipale

Thierry BRAKHA, conseiller municipal  
Réfèrent avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Département (SDIS 13) et le Centre d'Incendie et de Secours de la Bouilladisse

Geneviève MAGAGLI, conseillère municipale

Laurent PAVANETTO, conseiller municipal  
délégué au devoir de mémoire et anciens combattants

Conseillers de l'opposition : Odile TORNATORE, Véronique FARRUGIA, Julien CHEYLAN, Olivier MAITRE

# Les services municipaux

## Des services à votre disposition :

À Peypin, les agents communaux sont à l'écoute de la population avec enthousiasme. Les agents administratifs et agents des services techniques entre autres, chacun d'eux partage le même objectif : être à votre service et rendre la vie à Peypin agréable et pratique pour chaque habitant

### Accueil hôtel de ville

Mairie de Peypin  
Avenue de la République  
13124 Peypin  
Accueil : 04 42 82 55 55  
Mail : [accueil@peypin.fr](mailto:accueil@peypin.fr)  
Site internet : [www.peypin.fr](http://www.peypin.fr)

Horaires d'ouverture :  
Lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h30

### Service urbanisme

Le service urbanisme est l'un des principaux garants du cadre de vie peypinois. Il est en effet chargé d'instruire tous les dossiers liés à l'habitat, à l'embellissement et au développement de la commune.

Accueil téléphonique tous les jours  
de 9h à 12h : 04 42 82 55 61  
Mail : [urbanisme@peypin.fr](mailto:urbanisme@peypin.fr)

### Guichet unique

Le "guichet unique" permet de centraliser toutes les inscriptions et les paiements concernant la fréquentation des enfants aux différents services : restauration scolaire, périscolaire du soir, mercredi, vacances scolaires, transport scolaire, garderie du matin, stages multisports.

Accueil : 04 42 82 55 67  
Mail : [guichet.unique@peypin.fr](mailto:guichet.unique@peypin.fr)

Réception du public :  
Lundi : 13h30-17h30  
Mardi : 8h30-12 h/13h30-17h30  
Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h30  
Jeudi : 13h30-16h30  
Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h30



## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient principalement dans deux grands domaines :

- l'aide sociale (Aide Personnalisée à l'Autonomie, dossier MDPH, demande de logement social, ...)
- l'animation des activités sociales (restaurant séniors, colis de Noël, cours de peinture, ...)

Accueil : 04 42 82 55 67

Mail : [ccas@peypin.fr](mailto:ccas@peypin.fr)

Réception du public :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12 h/13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h30

Jeudi : 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h30

## Bibliothèque

Accueil : 04 42 82 55 63

Mail : [bibliotheque@peypin.fr](mailto:bibliotheque@peypin.fr)

Réception du public :

Mardi : 15h30-18h

Mercredi : 9h-12h/14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 15h30-18h30

Samedi : 9h-12h

## Services techniques

Les services techniques s'occupent de :

- l'entretien de la commune (espaces verts, bâtiments...)
- la délivrance des cartes d'accès à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité ;
- les demandes de travaux sur voies communales, délivrance des arrêtés de circulation et de voirie ;
- la vente concession cimetière communal avec prise de RDV

Accueil : 04 42 82 72 33

Mail : [services.techniques@peypin.fr](mailto:services.techniques@peypin.fr)

Réception du public :

Lundi au jeudi : 7h30-12h/13h30-17h

Vendredi : 7h30-12h/13h30-16h

## Service culturel pôle associatif

Accueil : 04 42 82 55 70

Mail : [pole-culturel@peypin.fr](mailto:pole-culturel@peypin.fr)

Réception du public :

Lundi : 8h30-12h/14h-17h30

Mardi et jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h/14h-16h

## Service des sports – Complexe sportif Jacky Mondet

Accueil : 04 42 32 58 00 / 06 75 77 60 87

Mail : [complexe.sportif@peypin.fr](mailto:complexe.sportif@peypin.fr)

Réception du public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30

## Police municipale

Accueil : 04 42 82 54 54 / 06 25 39 61 53

Mail : [accueil.policemunicipale@peypin.fr](mailto:accueil.policemunicipale@peypin.fr)

Réception du public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h-12h/13h30-17h

Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

## Voisins vigilants

Devenez « Voisin vigilant » en vous inscrivant gratuitement : [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

sms uniquement : 06 47 49 26 26

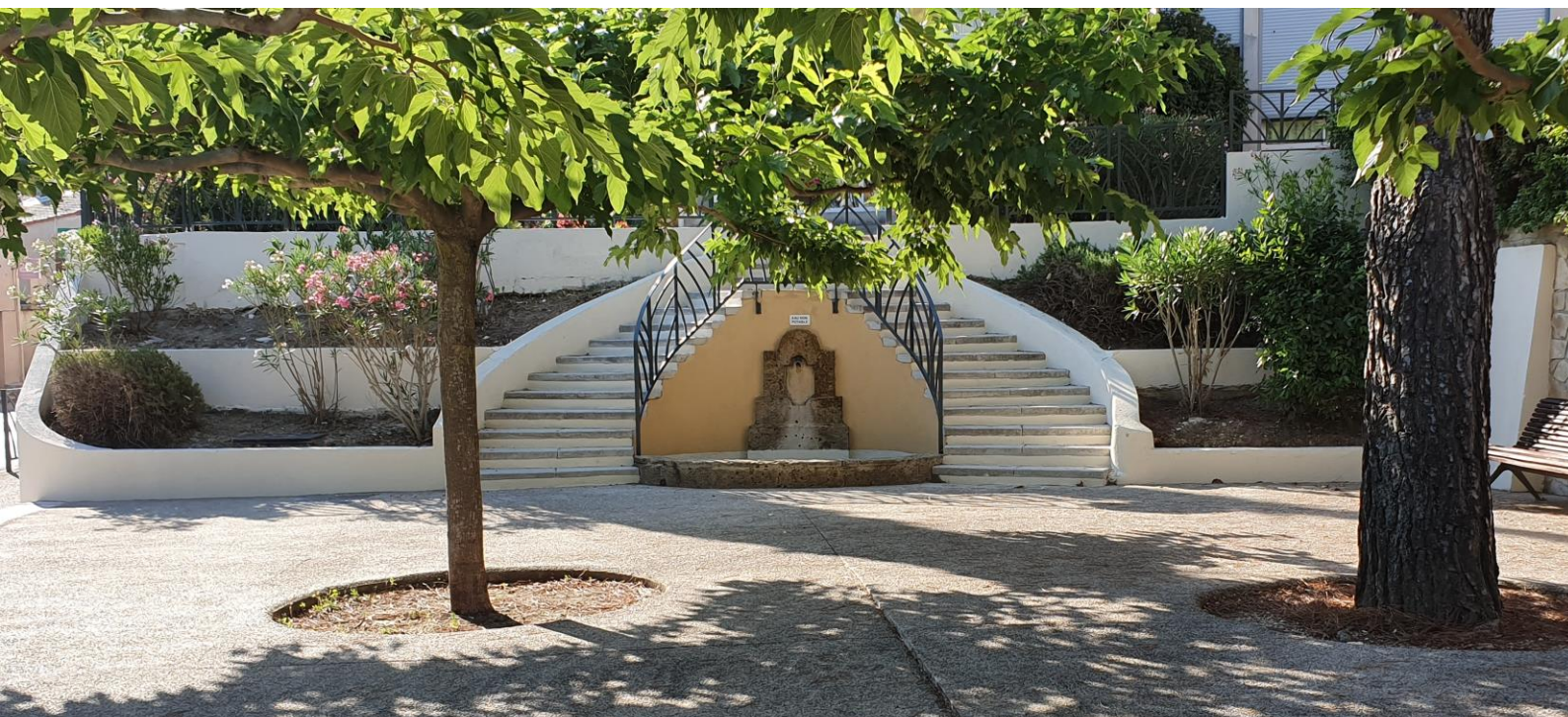
## Permanences en mairie

Assistance sociale de la CAF : 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois 9h-12h / Prise de RDV au 04 86 91 11 40

Assistance sociale du CD13 : 1 mardi sur 2 (semaines paires) de chaque mois 9h-12h / Prise de RDV au 04 13 31 06 00

Avocat : 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois 14h-17h / prise de RDV au 04 42 82 55 55

Architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois 9h-12h / Prise de RDV au 04 42 82 55 55



# Les démarches administratives

## Inscription au sein des groupes scolaires

L'inscription dans les écoles se déroule en deux étapes : en mairie puis dans les écoles sur rendez-vous auprès des responsables d'établissements.

Plus d'information sur le site internet de la commune [www.peypin.fr](http://www.peypin.fr) ou à l'accueil de la mairie.

## Recensement citoyen

Les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date où ils atteignent l'âge de 16 ans et un jour et la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit.

Le recensement se fait en se rendant à l'accueil de la mairie avec la carte nationale d'identité ou passeport du recensé en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois

Plus d'information sur le site internet de la ville [www.peypin.fr](http://www.peypin.fr) ou service accueil au 04 42 82 55 55 ou [accueil@peypin.fr](mailto:accueil@peypin.fr)

## Informations élections

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales de Peypin, rendez-vous sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

L'inscription se fait en se rendant à la mairie avec carte nationale d'identité (ou passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour tout changement d'adresse sur la commune de Peypin, se présenter en mairie avec un justificatif de domicile afin d'établir la nouvelle carte.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année et ce, jusqu'à 6 semaines avant une élection pour y participer.

Plus d'information sur le site internet de la ville [www.peypin.fr](http://www.peypin.fr) ou au service élections : 04 42 82 55 58

# Grandir à Peypin

## Le centre multi-accueil (crèche)

L'établissement, d'une capacité d'accueil de 47 enfants répartis dans 2 lieux de vie, est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30.

Accueil : 04 42 32 40 41

Mail : [cma@peypin.fr](mailto:cma@peypin.fr)



## La vie scolaire

### Groupe Scolaire Marcel Pagnol

Ecole maternelle 04 42 70 22 51

Directrice : Mme EFFANTIN

Ecole primaire 04 42 62 07 45

Directrice : Mme BLANC

### Groupe Scolaire Renée Bessi

Ecole maternelle 04 42 32 45 97

Directrice : Mme HARTOUT-VENET

Ecole primaire 04 42 04 65 60

Directrice : Mme BATTINI

## Le service animation (accueil de loisirs)

Accueil : 04 42 82 87 82

Les temps d'accueil et de services :

- Interclasses (des 2 groupes scolaires)
- Périscolaire (du soir des deux groupes scolaires)
- Mercredi (3 - 11 ans)
- Vacances (3 - 11 ans)

## Le service des sports

Le service des sports propose aux jeunes de 8 à 17 ans, des activités sportives pendant les vacances scolaires et promeut le sport pour tous avec une dimension sociale et humaine.

Accueil : 04 42 32 58 00 / 06 75 77 60 87

Mail : [complexe.sportif@peypin.fr](mailto:complexe.sportif@peypin.fr)

## Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) des Collines est un espace d'accueil gratuit, lieu ressource d'information, d'accompagnement et d'animation, mis à la disposition des parents, futurs parents, assistants maternels et enfants, sur les communes de la Bouilladisse, Cadolive, La Destrousse, Peypin et Roquevaire.

Accueil : 06 73 90 54 46

04 42 72 22 98 (le jeudi)

Mail : [relaisdescollines@gmail.com](mailto:relaisdescollines@gmail.com)

Ouverture du relais sur la commune de Peypin :

un lundi sur deux (semaines paires)

9h à 11h



# Bien vieillir à Peypin

## Le CCAS propose

Des ateliers, encadrés par des intervenants compétents.

Cours de peinture

Restaurants des seniors

Le mardi et le vendredi au restaurant du groupe scolaire Marcel Pagnol

Colis de Noël, goûter de la Chandeleur

Renseignements et réservations auprès du CCAS : **04 42 82 55 67**

## La Maison du Bel Age

La Maison du Bel âge a pour mission première d'informer, orienter, accompagner dans les démarches administratives et assurer une veille sanitaire pour les plus fragilisés et de proposer des animations pour lutter contre l'isolement

Accueil : 1 bis avenue du Pont / 04 13 31 61 29

Réception du public : Lundi : 13h30-16h45

Mardi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h45

Samedi 9h-12h30

# Les collectes des déchets

## La déchetterie

Z.I. de Valdonne 13124 PEYPIN  
Contact : 0 810 00 31 10

Réception du public :  
Du 01/10 au 30/04 : lundi au samedi : 9h-17h  
Du 01/05 au 30/09 : lundi au samedi : 9h-18h  
Dimanche : 8h30-12h30  
Fermé les jours fériés

- Pour les particuliers : Les cartes sont distribuées au centre technique municipal avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- Pour les professionnels rendez-vous sur <https://dechets.ampmetropole.fr/pro/>

## Allo Déchets

Ramassage des encombrants.

Prise de RDV au 04 42 18 19 79

## Gestion du tri sélectif des déchets et assainissement de l'eau : un service public utile et réactif

La collecte sélective et le tri sont un des moyens les plus sûrs pour assurer une valorisation optimisée des déchets. Quant à l'eau, patrimoine de l'humanité, élément vital, elle doit être respectée.

## La collecte sélective et le tri des déchets

Pour le tri des recyclables secs, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en place plusieurs points d'apport volontaires (PAV) : colonnes verre, journaux magazines et emballages. Dans un souci d'efficacité, on compte un PAV pour 300 habitants du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, à comparer avec le chiffre national d'un PAV pour 500 habitants.

## Les déjections canines

Des sacs à déjections canines sont disponibles à l'accueil de la mairie. À tous les propriétaires de chiens : Soyez maître de la propreté !

# Risques majeurs et prévention

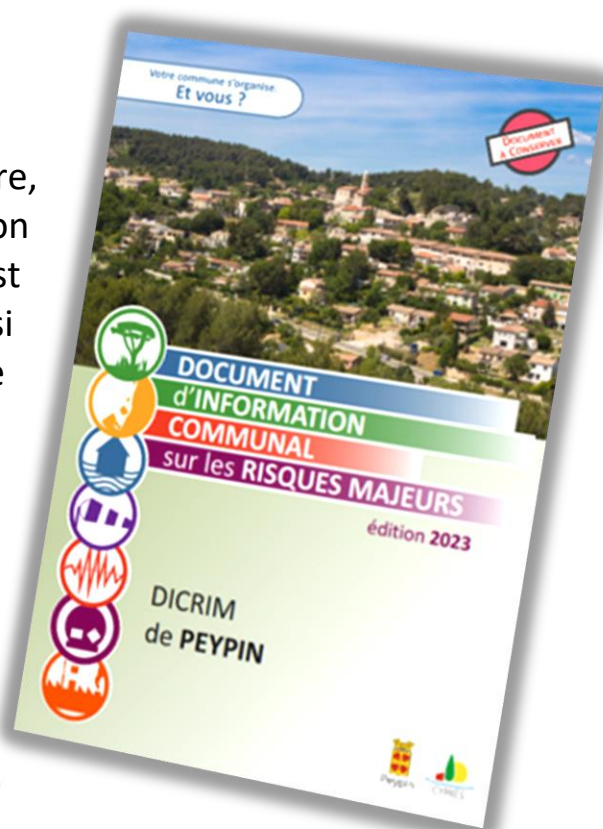
## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe sur les événements imprévisibles d'origine naturelle, technologique ou sanitaire auxquels nous pourrions être confrontés à Peypin (feu de forêt, risque mouvement de terrain, inondation, par exemple). En cas de survenance, leur gravité pourrait affecter notre sécurité.

Obligatoire pour toutes les collectivités, ce document vous informe sur :

- les risques majeurs auxquels la commune peut potentiellement être soumise. Ces risques peuvent être naturels, technologiques, sanitaires, ....
- les moyens de prévention et de protection
- les moyens d'alerte
- les consignes de sécurité, les bons réflexes et les informations utiles.

À Peypin, comme sur l'ensemble du territoire, le risque zéro n'existe pas et la prévention commence par l'information. Informer c'est sensibiliser, prévenir, protéger. C'est aussi vous permettre de mieux connaître votre environnement, d'agir et de réagir au mieux, si un événement dangereux survenait.





## RING

RING est un service gratuit d'alerte et d'information de la commune venant compléter le DICRIM et son PCS, en cours de mise à jour, pour pouvoir alerter et informer les Peypinoises et Peypinois qui le souhaitent.

Par ce système, la commune vous avertira directement si vous êtes concerné par un événement de sécurité civile (phénomène météorologique intense, accident industriel, pollution du réseau d'eau potable, incendie, etc.).

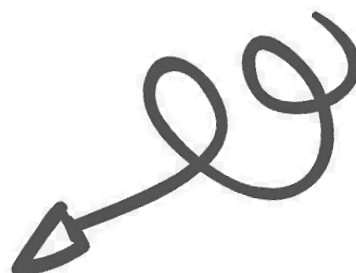
Les informations communiquées par les administrés sont strictement et uniquement utilisées à des fins de protections et de mise en sécurité, liées à des événements exceptionnels.



Celle-ci s'est dotée d'un nouvel outil, venant compléter le DICRIM et son PCS, en cours de mise à jour, pour pouvoir alerter et informer les Peypinoises et Peypinois qui le souhaitent.

Ce système de télé-alerte développé par la société Cédralis est un outil dédié aux situations urgentes ou exceptionnelles et permet un lien direct avec les administrés en temps réel.

Pour cela tous les peypinois sont invités à s'inscrire, dans le total respect du Règlement Général sur la Protection des Données, via le QR code ci-dessous



# Communiquer

## Bureau de poste

3631 (courrier, colis)  
3639 (Banque Postale)  
Guichet postal : 1 bis avenue du Pont  
04 13 31 61 29



[www.peypin.fr](https://www.peypin.fr)



Ville de Peypin

## Le magazine municipal « Le Peypinois »

Le bulletin municipal paraît 3 fois par an (en avril, septembre et janvier). Il vous permettra de suivre toute l'actualité de la vie peypinoise.

Il est distribué dans chaque boîte aux lettres et accessible en téléchargement sur le site : [www.peypin.fr](https://www.peypin.fr)



# Se divertir



Cérémonie de présentation des vœux, goûter spectacle de la chandeleur pour les aînés, carnaval, chasse aux œufs, Printemps des Arts, fête des voisins, fête du sport, fête votive, fête de la musique, forum des associations, journée du patrimoine, Illumination de Noël, distribution de colis aux séniors, marché de Noël, moment du conte... ceux ne sont que quelques-unes des manifestations organisées.

Bien d'autres sont proposées tout au long de l'année soit par la municipalité, soit par les associations.

La liste des manifestations est disponible sur l'agenda du site, la page Facebook de la Ville de Peypin et les panneaux d'informations lumineux.



# La vie associative

Le tissu associatif est très développé dans notre commune et joue pleinement son rôle et vous donne rendez-vous en septembre pour le forum.

La liste des associations est disponible et téléchargeable sur le site internet de la mairie dans la partie « Associations » / « Répertoire des associations ».



# Se déplacer

## Les lignes de la métropole

**04 42 03 24 25**

<https://lignes-agglo.fr/>

La commune de Peypin est desservie par le réseau des bus de l'agglo, un réseau entièrement gratuit pour tous.

La ligne n° 17 - zone 4 dessert également les communes de La Destrousse, St Savournin et Cadolive.

Ce bus assure la correspondance avec la ligne 5 - Les Gisclans → La Bouilladisse → Gare d'Aubagne (par autoroute)

Pour les transports scolaires, plus besoin de se déplacer, les inscriptions se font sur internet. Connectez-vous sur le site [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com) et laissez-vous guider.

Si vous n'avez pas accès à internet, contactez-le 04 42 03 24 25.

## Le bus à la demande

Les bus circulent du lundi au samedi de 6h à 20h.

Au plus tard 1h avant votre heure de départ souhaitée, appelez le service de réservation du lundi au samedi de 6h45 à 19h au 04 42 03 24 25.



Ensemble sports et loisirs Alain Bourelly au quartier Auberge neuve



Jardin de jeux au cœur du village



**Notes...**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

